



EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le 31 août dernier, le gouvernement du Québec annonçait l'entrée en vigueur du **Règlement modifiant le Code de construction pour favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments (partie 11)**. Toutes les nouvelles constructions et les projets d'agrandissement ayant fait l'objet d'une demande de permis après le 30 août 2012 ou dont les travaux de construction débuteront après le 28 novembre 2012 doivent s'y conformer, que les travaux soient effectués par un entrepreneur ou un propriétaire occupant.



Un [document d'information](#) présente le contexte entourant la mise en vigueur du règlement, des bâtiments visés ainsi que des exigences techniques à respecter. Il offre également des mises en situation et des exemples d'application de la réglementation.

De plus, cinq capsules d'information traitant de la couverture des ponts thermiques, de l'étanchéité à l'air, des planchers en porte-à-faux, des performances des fenêtres et des matériaux à faible perméance sont également [disponibles en ligne](#).

NOTE IMPORTANTE: La nouvelle réglementation fixe des exigences de performance énergétique différentes en fonction de deux zones distinctes selon que le bâtiment soit situé dans une municipalité dont le nombre de degrés-jours sous 18°C est de moins de 6000 ou supérieur à 6000. **Le nombre de degrés-jours sous 18°C étant supérieur à 6000 dans les villes d'Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or, les bâtiments construits en région devront maintenant respecter des exigences plus contraignantes.**

Formation pour les professionnels du bâtiment
Hyperperformance énergétique



13 novembre 2012
à Rouyn-Noranda

ACTIVITÉS À VENIR

- « **Demain, j'ai trouvé!** », 8 et 9 novembre 2012 à l'Hôtel des Eskers d'Amos [Programme](#)
- **Formation Hyperperformance énergétique**, 13 novembre 2012 à Rouyn-Noranda [Information](#)
- **Formation Ecoconstruction**, 14 novembre 2012 à Amos [Information](#)
- **Colloque sur l'avenir de l'industrie de la transformation du bois**, 28 novembre 2012 à Lévis
S'adresse aux élus, aux décideurs et aux acteurs de développement économique [Information](#)
- **4^e Colloque sur l'enveloppe du bâtiment**, 28 et 29 novembre 2012 à Montréal [Information](#)
- **Contech: Événement bâtiment Montréal**, 29 novembre 2012 au Centre des Congrès [Inscription](#)
- **Journée Maillage 2012**, 5 décembre 2012 à l'Hôtel Forestel de Val-d'Or [Programme](#) [Inscription](#)
*Comme à chaque année, cette activité vous permettra de rencontrer les représentants de la Nation Crie, sur une base de rendez-vous d'affaires planifiés. **Date limite d'inscription: 9 novembre 2012***



Colloque et 69^e congrès annuel
Demain, j'ai trouvé!

8 et 9 novembre 2012
Hôtel des Eskers à Amos

EN VRAC

- **Une industrie québécoise plus que centenaire : les panneaux de bois**

Publié par la Société d'histoire forestière du Québec, ce document recense les usines de panneaux construites au Québec depuis 1909, analyse l'évolution et les perspectives d'avenir de l'industrie.

Jusqu'à maintenant, 32 usines de panneaux ont été construites au Québec. **C'est dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que l'on en retrouve le plus**, soit six usines toujours en activité sur neuf construites. [Téléchargez gratuitement \(11,6 Mo; 35 pages\)](#)

NOUVELLES DES MEMBRES!

- Une vingtaine d'entrepreneurs, professionnels et intervenants ont participé à la mission exploratoire en Colombie-Britannique afin de bénéficier de l'expérience et de l'expertise développée dans la construction de bâtiments multi-étages en bois. La délégation régionale comprenait **Artcad, Trame, Modulabec, Chevrons Rouyn-Noranda, Murs Cameron, Structures Première** et l'**UQAT**... [Détails](#)
- La **Boutique d'Eco Sphère / Distribution EcoSens** de La Sarre a remporté le Prix du jury lors du 26^e Gala Excell'Or de la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest. [Détails](#)

DEVENEZ MEMBRE!

Démontrez également votre appui et participez au développement de l'expertise régionale en construction à ossature de bois en remplissant le [formulaire d'adhésion](#) (aucun frais exigé).

Joignez la filière bois de l'Abitibi-Témiscamingue!

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Québec

- Avec la participation de :
- Ministère des Finances et de l'Économie
 - Ministère des Ressources naturelles
 - Emploi-Québec

